

Département du Pas-de-Calais

Plan Local d'Urbanisme du

SIVOM des deux Cantons

APPROBATION

VU POUR ÊTRE ANNEXÉ
à la Délibération du Conseil
Syndical du 29 juin 2006

Révision LISTE DES EMPLACEMENTS RÉSERVÉS

Approuvé le : 22 mars 1994
Mis en révision le : 08 novembre 2000
Arrêté le : 12 juillet 2005
Approuvé le : 29 juin 2006

EAC

Etudes & Cartographie

6/8 rue Léon Trulin
59 800 Lille
Tél : 03 20 51 94 95
Fax : 03 20 51 94 90

LISTE DES EMPLACEMENTS RÉSERVÉS

Commune d'Annequin

n° de la réserve	Désignation de l'opération	Bénéficiaire	Surface approximative
AN1	Autoroute A 24	Etat	107 800m ²
AN2	Aménagement des accès et constructions, installations, stationnement liés aux équipements scolaires	Commune	4 500 m ²
AN3	Création d'une voirie de désenclavement de la zone 1AUa	Commune	1 000 m ²

Commune d'Auchy-les-Mines

n°	objet	superficie (m ²)
AU1	Pour la création d'un cheminement de promenade	1 200
AU2	Pour la création d'une voirie connectant la rue Gloriant à la rue Gambetta	750
AU3	Pour l'aménagement de la voirie	900
AU4	Pour l'aménagement de sécurité de la rue Beugnet	1 000
AU5	Pour la création d'une voirie connectant la rue Gloriant à la rue Lamendin	350
AU6	Pour la réalisation d'une aire de stationnement	150
AU7	Pour la création d'une aire de stationnement à l'arrière de l'école Jacques Prévert	330
AU8	Pour la création d'une voirie de désenclavement de la zone 1AUa se connectant à la rue Humblot	818
AU9	Pour la réalisation d'un bassin de tamponnement des eaux	6 100
AU10	Pour la création d'une aire de stationnement rue Beugnet	530
AU11	Pour la création d'une aire de stationnement rue Gloriant	195
AU12	Pour le réaménagement de la rue du 19 mars 1962 et la création de stationnement	175
AU13	Pour la création d'un équipement public, d'une aire de stationnement et d'un accès au cheminement du cavalier	1 060
AU14	Pour l'extension de la mairie	619
AU15	Pour la création d'un accès à la maison médicale et d'une aire de stationnement	1 087
AU16	Pour la création d'une annexe pour les services techniques municipaux et d'une aire de stationnement	580
AU17	Pour la création d'une aire de stationnement rue Grenier	345

Annexé à la délibération du Conseil Communal

Le 27 JUIN 2018 le Conseiller délégué
Pascal BAROIS



[Signature]



REÇU 11 JUL. 2018

Commune de Billy-Berclau

n° de la réserve	Désignation de l'opération	Bénéficiaire	Surface approximative
B1	Création d'une voirie de désenclavement de la zone 2 AUa	Commune	700 m ²
B2	Amélioration de la voie	Commune	500 m ²
B3	Amélioration et aménagement du carrefour	Commune	1400 m ²
B4	Création d'une voirie de désenclavement de la zone 2 AUa	Commune	400 m ²
B5	Création d'une voirie de désenclavement de la zone 2 AUa	Commune	125 m ²

Commune de Cambrin

n° de la réserve	Désignation de l'opération	Bénéficiaire	Surface approximative
CA1	Autoroute A 24	Etat	21 300 m ²
CA2	Création d'équipements publics (administratifs- techniques- culturels et sportifs)	Commune	5 800 m ²
CA3	Création d'équipements culturels et sportifs	Commune	1 300 m ²
CA4	Extension et l'agrandissement du centre d'exploitation routière	Conseil Général	6 100 m ²
CA5	Création d'une voirie de désenclavement de la zone 2AUa	Commune	500 m ²

Commune de Cuinchy

n° de la réserve	Désignation de l'opération	Bénéficiaire	Surface approximative
Cu1	Autoroute A 24	Etat	150 000 m ²
Cu2	Création d'une voirie de désenclavement de la zone 2AUa	Commune	200 m ²
Cu3	Création d'une voirie de désenclavement de la zone 2AUa	Commune	430 m ²
Cu4	Création d'une voirie de désenclavement de la zone 2AUa	Commune	4 690 m ²
Cu5	Création d'une voirie de désenclavement de la zone 2AUa	Commune	720 m ²
Cu6	Création d'une aire de stationnement	Commune	1 050m ²

Cu7	Création d'une voirie de désenclavement de la zone 2AUa(n)	Commune	1 000 m ²
Cu8	Création d'un cheminement piéton	Commune	520 m ²
Cu9	Réalisation d'équipements et d'installations sportives	Commune	33 300 m ²
Cu10	Doublement de la voie ferrée Don-Sainghin/béthune	RFF	510 m ²
CU11	Doublement de la voie ferrée Don-Sainghin/béthune	RFF	5 780 m ²

Commune de Douvrin

n° de la réserve	Désignation de l'opération	Bénéficiaire	Surface approximative
D1	Déviation de la RN41	Etat	105 300 m ²
D2	Création d'une voirie de désenclavement de la zone 2AUa	Commune	650 m ²
D3	Création d'une voirie de désenclavement de la zone 1AUb1	Commune	160 m ²
D4	Création d'une voirie de désenclavement de la zone 1AUa	Commune	220 m ²
D5	Extension du cimetière	Commune	12 100 m ²
D6	Création d'une voirie de désenclavement de la zone 1AUa	Commune	450 m ²
D7	Création d'une voirie de désenclavement de la zone 1AUa	Commune	700 m ²

Commune de Festubert

n° de la réserve	Désignation de l'opération	Bénéficiaire	Surface approximative
F1	Création d'une voirie de désenclavement de la zone 1AUa	Commune	500 m ²
F2	Création d'une voirie de désenclavement de la zone 1AUa	Commune	900 m ²
F3	Création d'une voirie de désenclavement de la zone 2AUa	Commune	280 m ²
F4	Voirie de désenclavement de la zone 1AUa	Commune	450 m ²
F5	Extension du cimetière	Commune	1 200 m ²
F6	Doublement de la voie ferrée Don-Sainghin/béthune	RFF	760 m ²

Commune de Givenchy-lès-la-Bassée

n° de la réserve	Désignation de l'opération	Bénéficiaire	Surface approximative
G1	Autoroute A 24	Etat	87 000 m ²
G2	Voirie de désenclavement de la zone 1AUa	Commune	430 m ²
G3	Création d'un espace à vocation de loisir	Commune	26 700 m ²
G4	Doublement de la voie ferrée Don-Sainghin/béthune	RFF	410 m ²

Commune de Haisnes-lès-la-Bassée

n° de la réserve	Désignation de l'opération	Bénéficiaire	Surface approximative
H1	Déviation de la RN41	Etat	8900 m ²
H2	Voirie de désenclavement de la zone 2AUa	Commune	400 m ²
H3	Création d'un cheminement piéton	Commune	21 600 m ²
H4	Réalisation d'un projet d'accueil touristique, muséographique, socio-éducatif et socio-culturel lié à la valorisation du patrimoine minier	Commune	11 900 m ²

Commune de Noyelles-lès-Vermelles

n° de la réserve	Désignation de l'opération	Bénéficiaire	Surface approximative
N1	Autoroute A 24	Etat	66 000 m ²
N2	Cheminement de promenade	Commune	46 907 m ²
N3	Elargissement de voirie	Commune	1 500 m ²
N4	Cheminement de promenade	Commune	3 200 m ²
N5	Création d'un parking	Commune	600 m ²
N6	Création d'une voirie de désenclavement	Commune	176 m ²

Commune de Richebourg

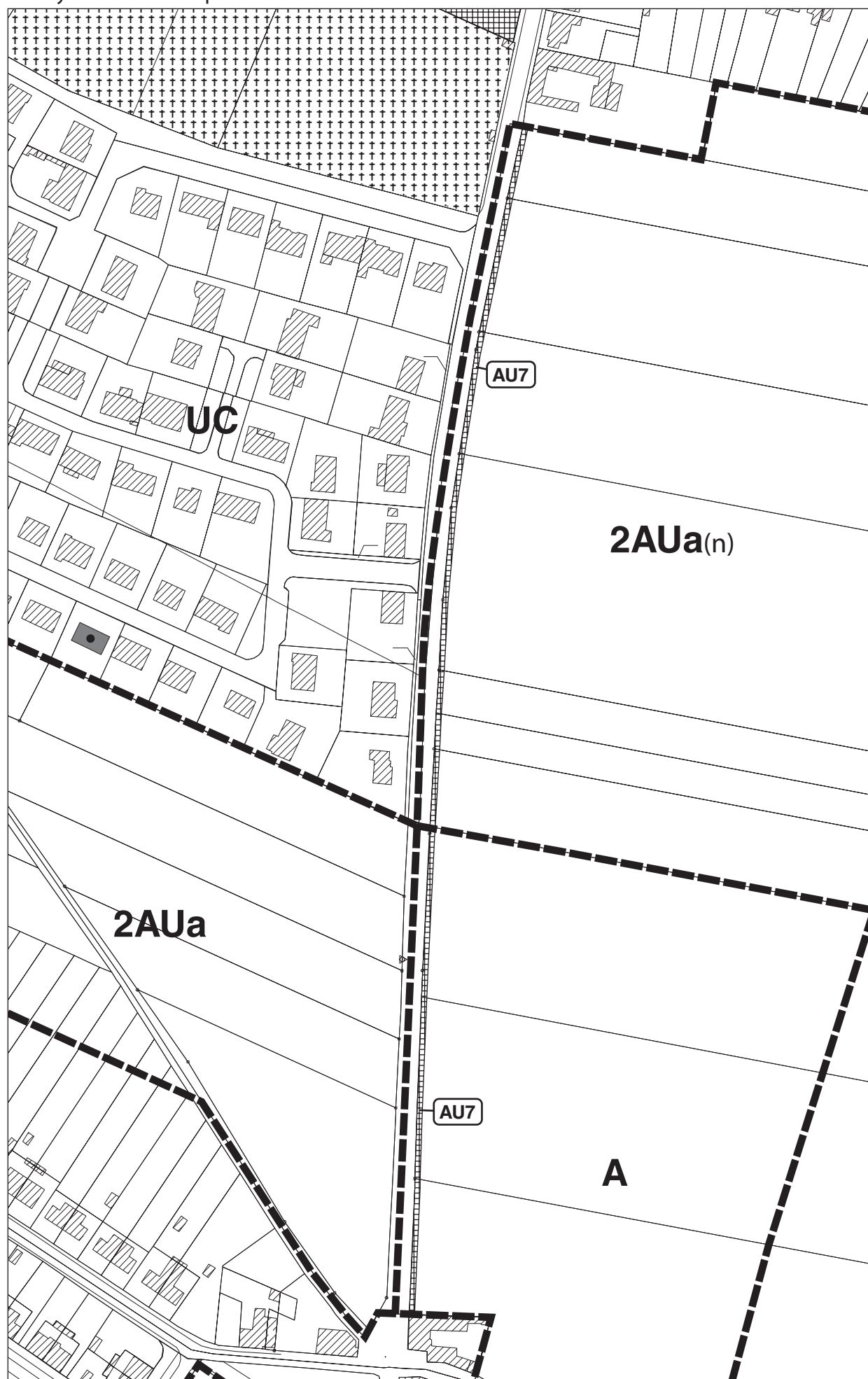
n° de la réserve	Désignation de l'opération	Bénéficiaire	Surface approximative
R1	Voirie de désenclavement de la zone 1AUa	Commune	500 m ²
R2	Réalisation d'un espace public	Commune	2 400 m ²
R3	Réalisation d'un nouveau centre scolaire	Commune	90 100 m ²
R4	Création d'une voirie de désenclavement de la zone 1AUa	Commune	8 700 m ²
R4	Création d'un cheminement piétonnier	Commune	2 700 m ²

Commune de Vermelles

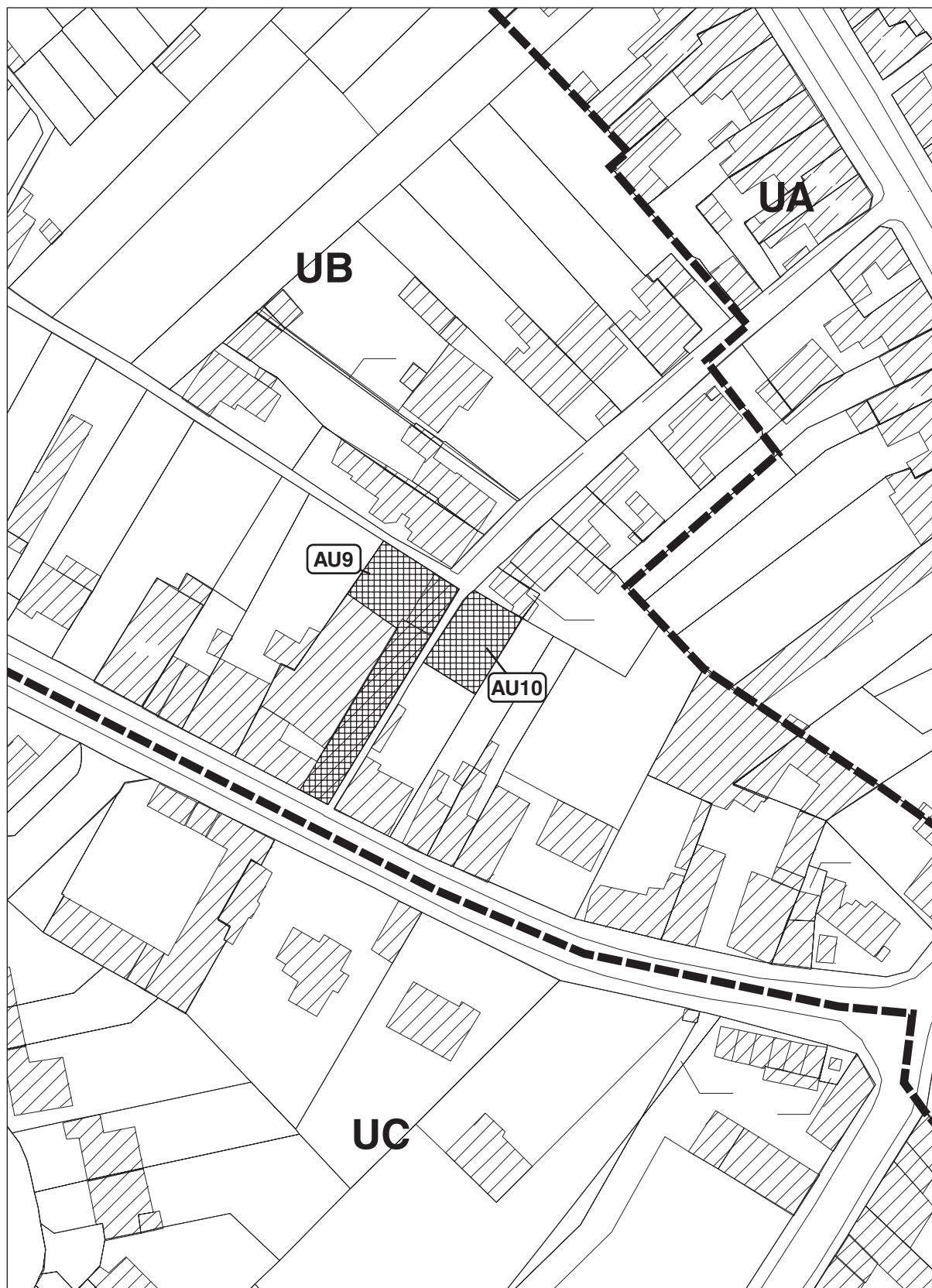
n° de la réserve	Désignation de l'opération	Bénéficiaire	Surface approximative
Ve1	Autoroute A 24	Etat	3 625 m ²
Ve2	Création d'une voirie de désenclavement de la zone 2AUa	Commune	1 400 m ²
Ve3	Création d'une voirie de désenclavement de la zone 2AUa	Commune	1540 m ²
Ve4	Création d'une voirie de désenclavement de la zone 1AUa	Commune	890 m ²
Ve5	Création d'une voirie de désenclavement de la zone 1AUa	Commune	450 m ²
Ve6	Création d'une voirie de désenclavement de la zone 1AUa(Lb4)	Commune	850 m ²
Ve7	Réalisation d'une caserne de pompiers	Commune	38 400 m ²
Ve8	Elargissement de voirie	Commune	650 m ²
Ve9	Création d'une voirie de désenclavement de la zone 1AUa1	Commune	2 200 m ²

Commune de Violaines

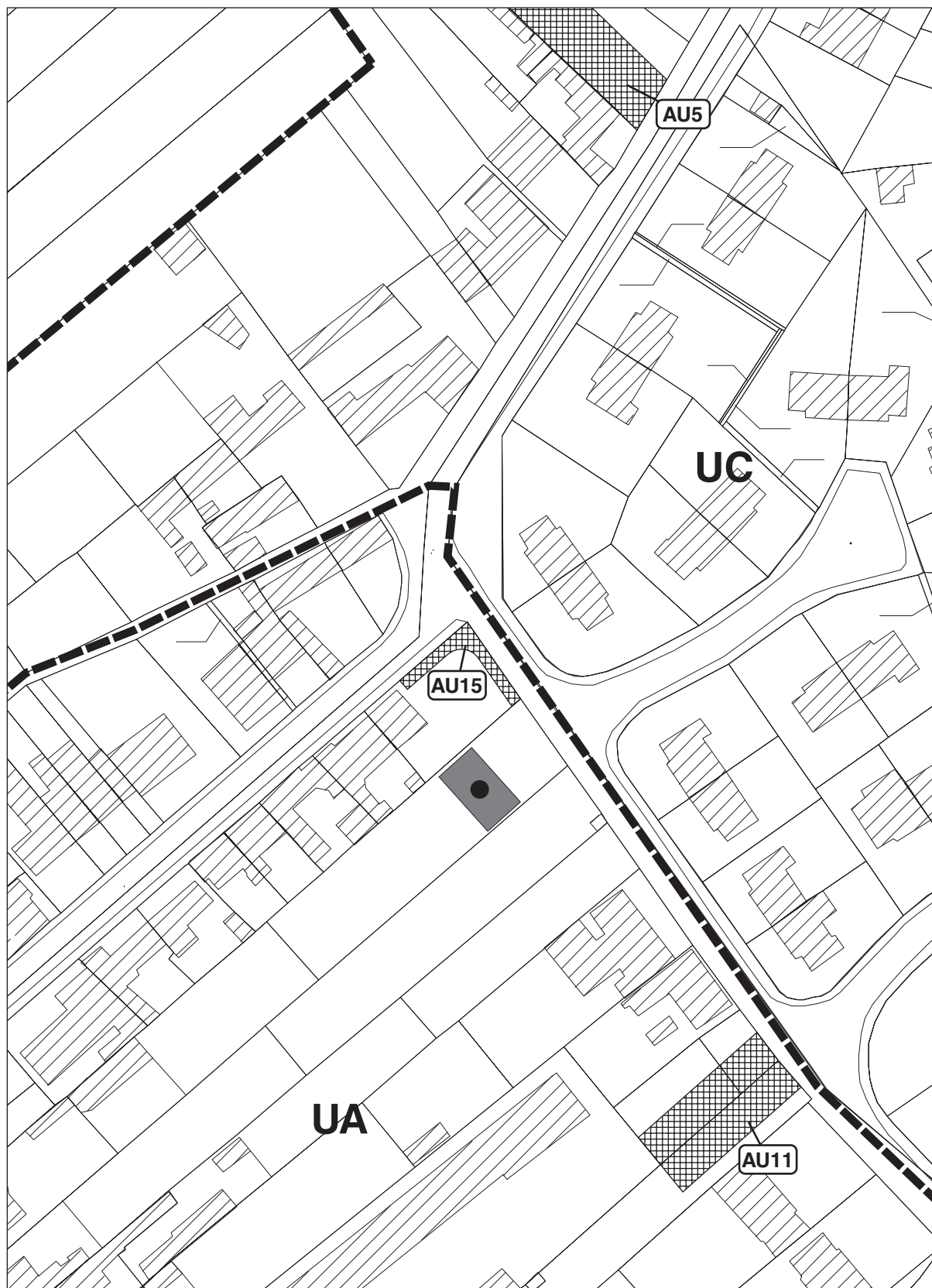
n° de la réserve	Désignation de l'opération	Bénéficiaire	Surface approximative
Vi1	Autoroute A 24	Etat	154 500 m ²
Vi2	Création d'une voirie de désenclavement de la zone 1AUa	Commune	500 m ²
Vi3	Création d'une voirie de désenclavement de la zone 1AUa	Commune	450 m ²
Vi4	Création d'une voirie de désenclavement de la zone 1AUa	Commune	600 m ²
Vi5	Création d'une voirie de désenclavement de la zone 1AUa	Commune	135 m ²
Vi6	Dédoublage de la voie ferrée Don-Sainghin/béthune	RFF	27 850 m ²



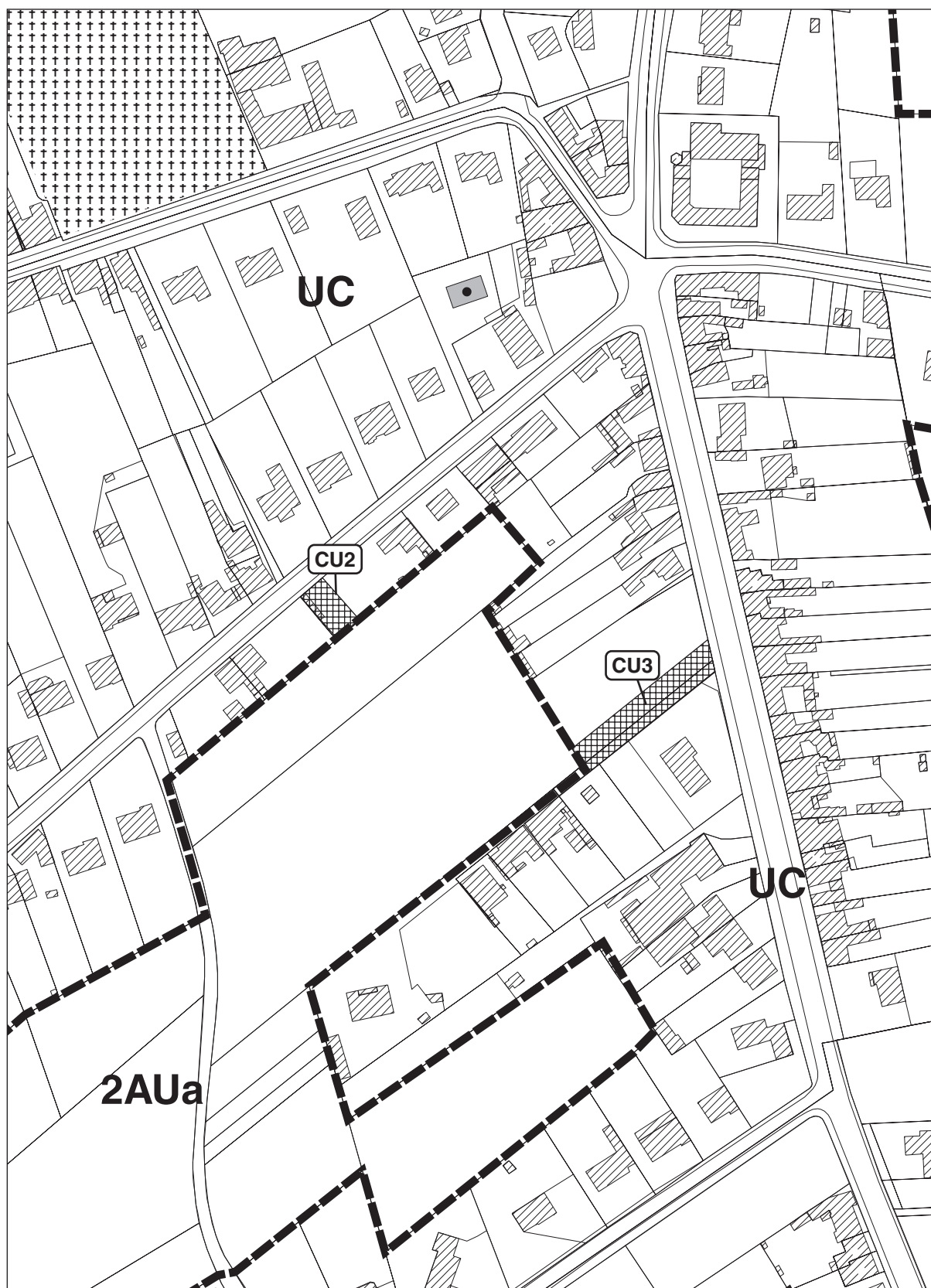
Auchy-les-Mines : Emplacement réservé n°10



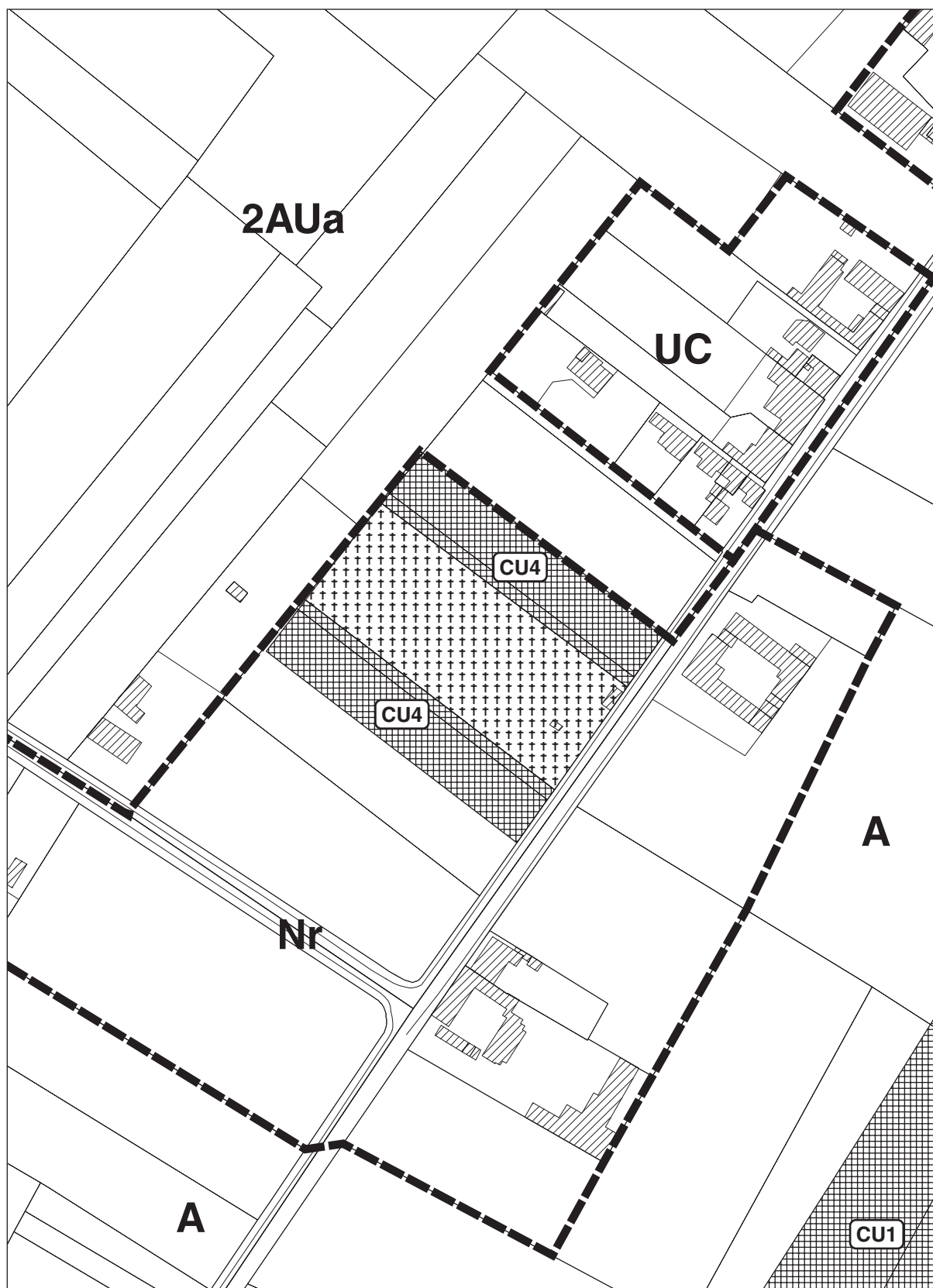
Auchy-les-Mines : Emplacement réservé n°15



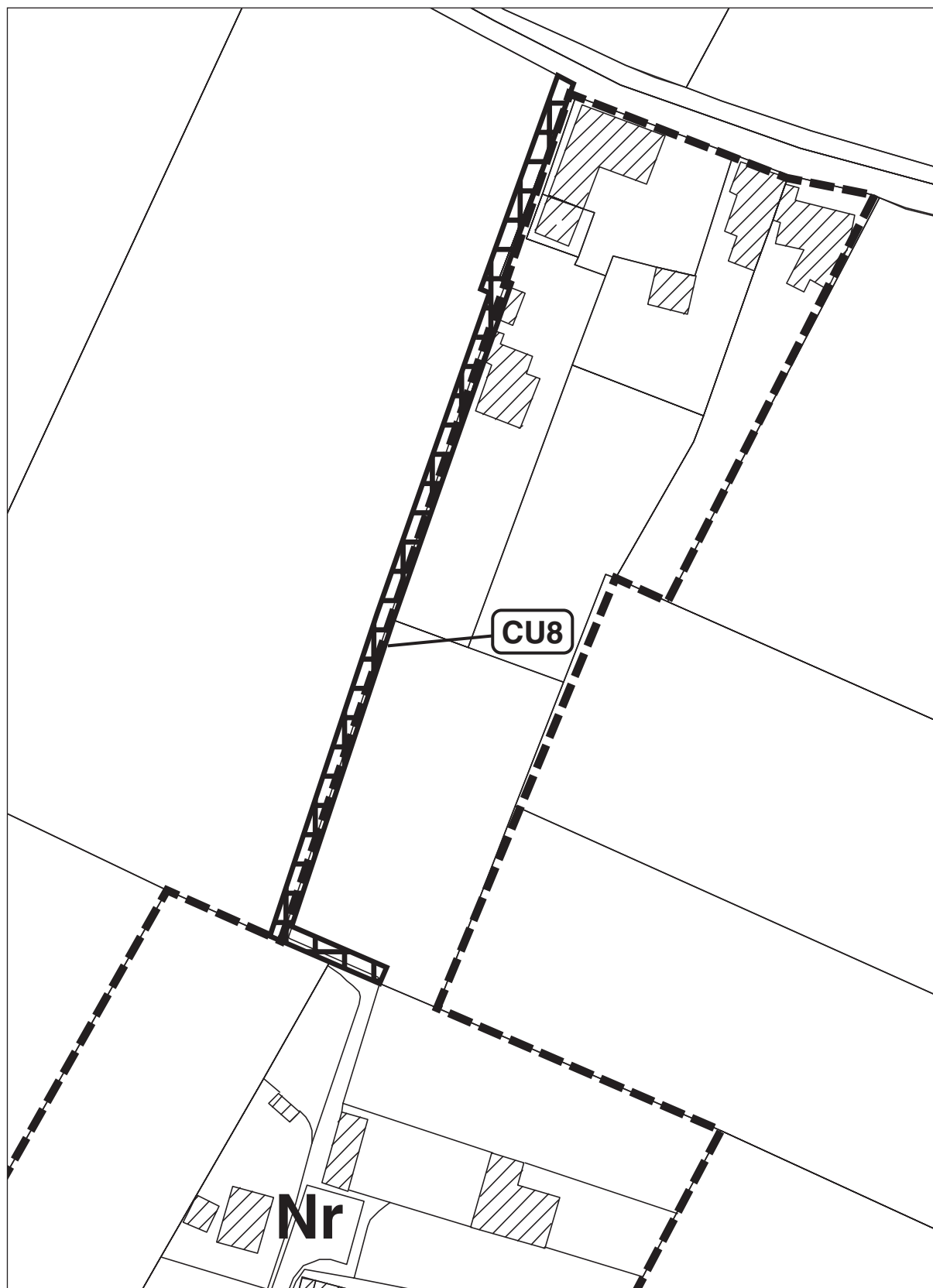
Cuinchy : Emplacements réservés n°2 et 3



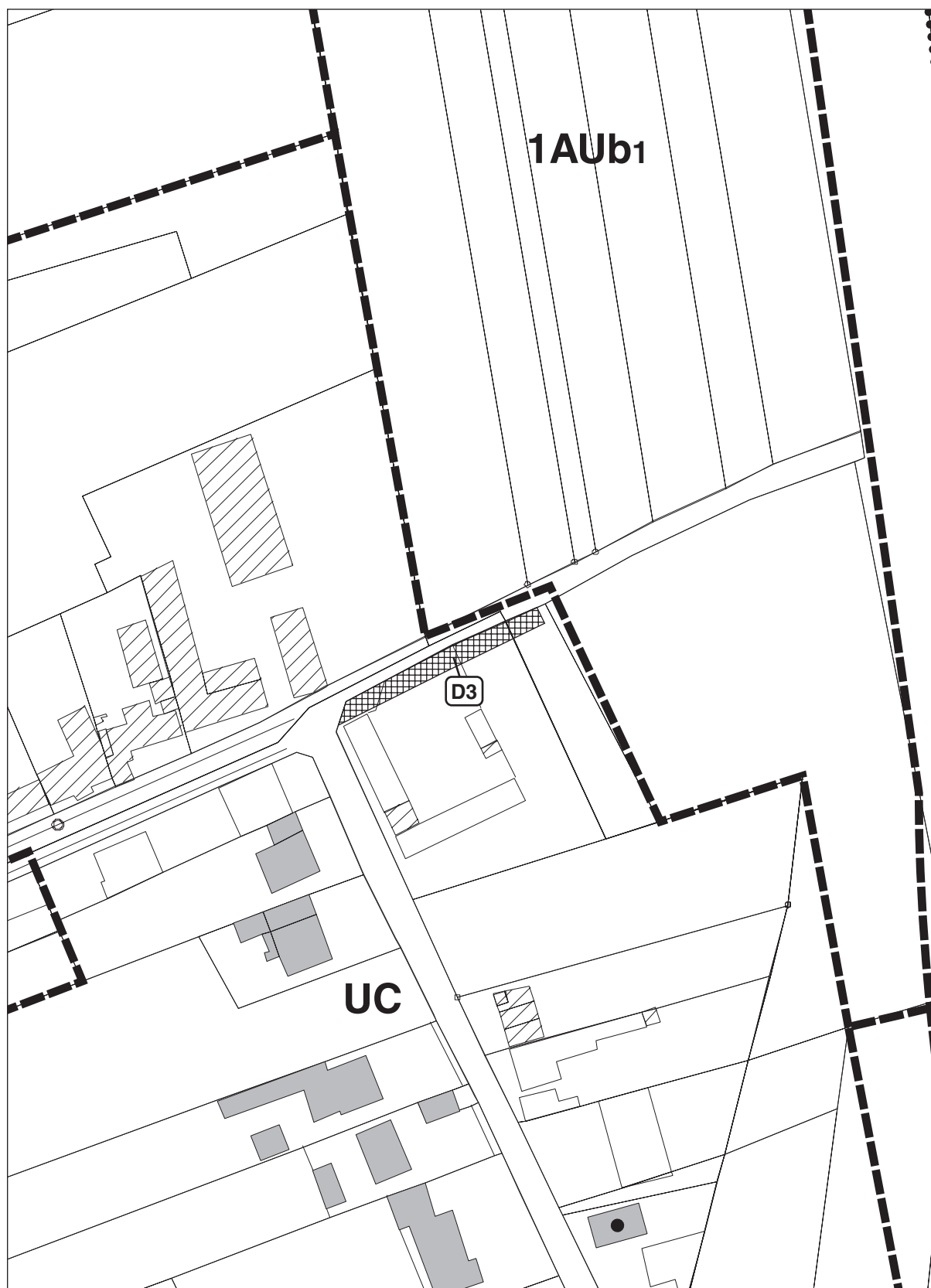
Cuinchy : Emplacement réservé n°4



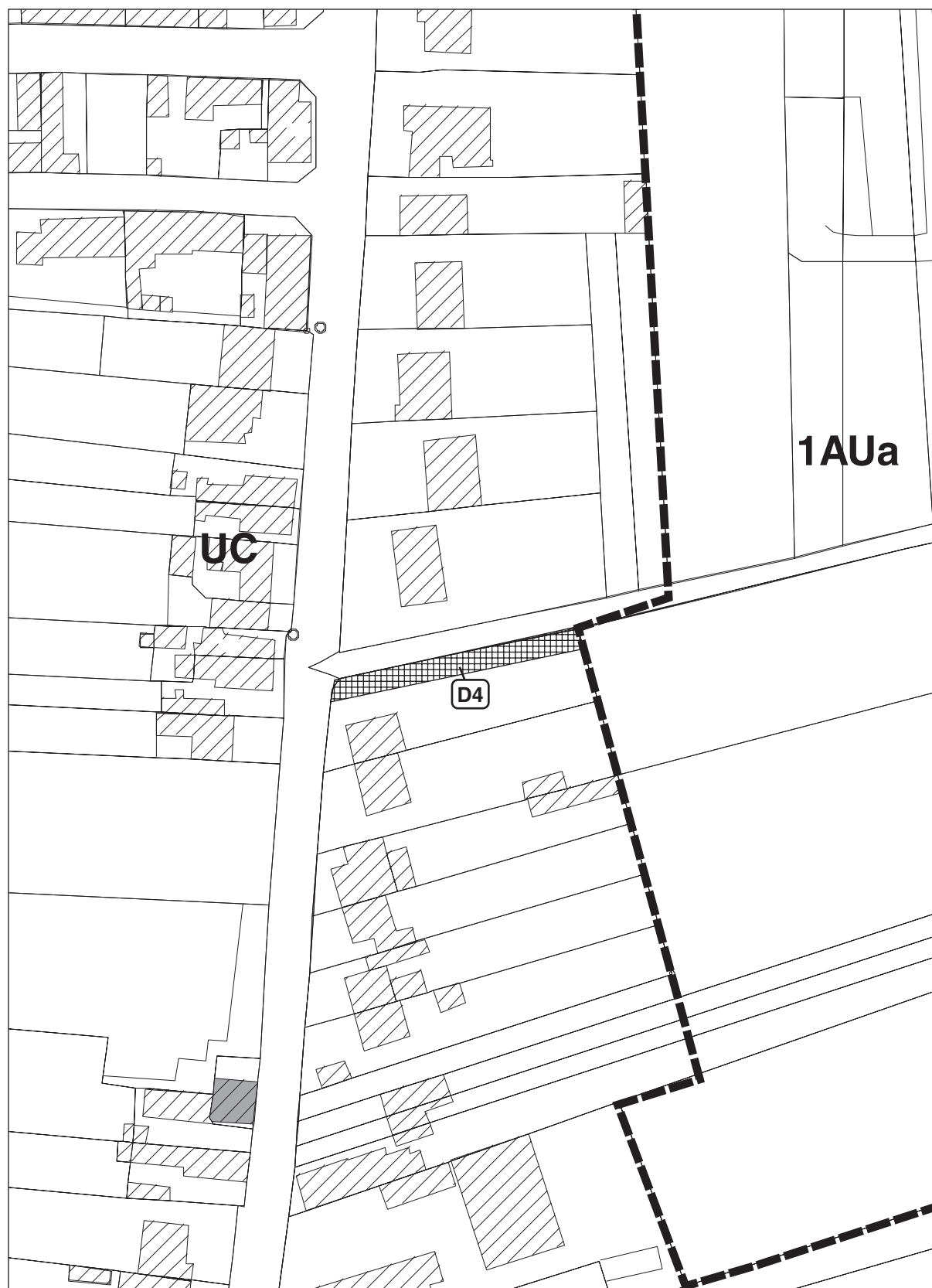
Cuinchy : Emplacement réservé n°8



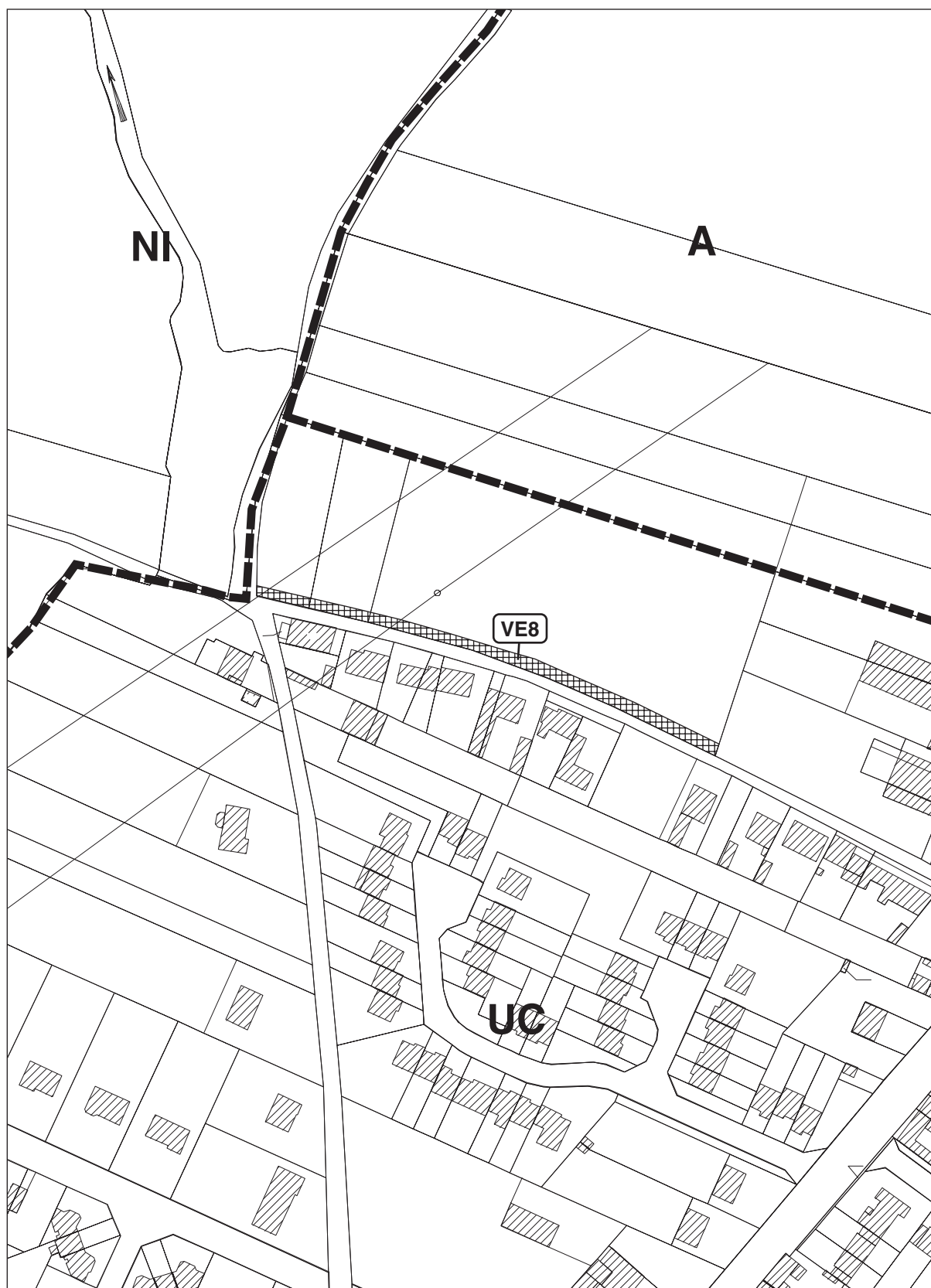
Douvrin : Emplacement réservé n°3



Douvrin : Emplacement réservé n°4



Vermelles : Emplacement réservé n°8



Violaines : Emplacement réservé n°5

